

# GUIDE d'information

Pour vous familiariser avec votre nouvel arrondissement

EN AVANT  
Verdun

## CALENDRIER des collectes 2017

JUILLET À DÉCEMBRE

### DÉCHETS ET RECYCLAGE

#### Juillet 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
3	4	5	6
10	11	12	13
17	18	19	20
24	25	26	27
31			

#### Août 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
	1	2	3
7	8	9	10
14	15	16	17
21	22	23	24
28	29	30	31

#### Septembre 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
4	5	6	7
11	12	13	14
18	19	20	21
25	26	27	28

### ENCOMBRANTS

#### VENDREDI

7
14
21
28

#### VENDREDI

4
11
18
25

#### VENDREDI

1
8
15
22

### DÉCHETS ET RECYCLAGE

#### Octobre 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
2	3	4	5
9	10	11	12
16	17	18	19
23	24	25	26
30	31		

#### Novembre 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
		1	2
6	7	8	9
13	14	15	16
20	21	22	23
27	28	29	30

#### Décembre 2017

LUNDI	MARDI	MERC.	JEUDI
4	5	6	7
11	12	13	14
18	19	20	21
X	26	27	28

### ENCOMBRANTS

#### VENDREDI

6
13
20
27

#### VENDREDI

3
10
17
24

#### VENDREDI

1
8
15
22

### HEURES DE DÉPÔT

Déchets, matières recyclables, résidus alimentaires et résidus verts : entre 20 h, la veille et 8 h, le jour de la collecte

EXCEPTION pour les rues Wellington et de l'Église au complet : mercredi entre 5 h et 9 h

#### Secteur 1 :

L'Île-des-Sœurs et Crawford Park

#### Secteur 2 :

de la rue May à la rue de l'Église non incluse

#### Secteur 3 :

de la rue Galt à l'avenue Desmarçais

#### Secteur 4 :

de la rue Melrose à la rue Stephens

#### Secteur 5 :

les rues Wellington et de l'Église au complet

Les collectes du 25 décembre 2017 et du 1<sup>er</sup> janvier 2018 seront effectuées le lendemain.

### CONTENANTS AUTORISÉS POUR LES COLLECTES

- Déchets :** bacs roulants noirs (obligatoires dans le secteur 1), sacs noirs ou poubelles avec couvercle (secteurs 2, 3, 4 et 5)
- Matières recyclables :** bacs roulants bleus (obligatoires dans le secteur 1), sacs ou bacs bleus ou bacs montréalais (secteurs 2, 3, 4 et 5)
- Résidus alimentaires :** bacs bruns de 23 ou 45 L
- Résidus verts (en période de collecte seulement) :** sacs de papier brun, boîtes de carton non souillées et non cirées, contenants réutilisables en métal ou en plastique identifiés « Résidus verts »

### COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Pour les immeubles de 8 logements et moins sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement

### COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Voir modalités sur le site Web de l'arrondissement, section Services aux citoyens, rubrique Environnement ou composez le 311.

### ENCOMBRANTS

- Pensez à leur donner une deuxième vie! Offrez-les à des organismes ou à des entreprises de récupération. Pour plus de détails, consultez le site : ville.montreal.qc.ca/reemploi
- Déposez-les lors de la collecte des encombrants qui a lieu un vendredi par mois dans chaque secteur de l'arrondissement. Consultez le calendrier ci-dessus pour plus de détails.  
**Heures de dépôt :** entre 20 h, la veille et 8 h, le jour de la collecte
- Apportez-les dans les écocentres. L'écocentre le plus près est l'écocentre LaSalle situé au 7272, rue Saint-Patrick (entre les rues Senkus et Léger).  
**Renseignements :** 514 872-0384 ou ville.montreal.qc.ca/ecocentres



Vous prévoyez des rénos ?

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS**

Pour rénover votre maison, abattre un arbre, installer une piscine...

Venez rencontrer notre équipe à la division des permis et inspections afin d'en avoir le cœur net.

Lundi au jeudi..... 8 h 30 à 12 h 15 | 13 h à 17 h

Vendredi..... 8 h 30 à 12 h 30

4555, rue de Verdun, bureau 109